

Edition du "REVEIL DU NORD" 106 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boulevard Haussmann (9^e)

Le plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX ROUBAIX 45, Rue de la Gaze, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

La Femme dans la cité moderne Les MAGIENNES du VÊTEMENT

En une journée elles montent 600 manches, rabattent 1500 coutures, percent 800 boutonnières et posent 6000 boutons

Un grand hall, bien éclairé par de larges fenêtres; des machines alignées comme pour une revue; en face de chacune d'elles, une femme, — une jeune fille le plus souvent, — se tient penchée, attentive.

La pièce de drap est alors confiée à la sole mécanique, qui, de sa lame tranchante, la découpe, d'un mouvement ininterrompu.



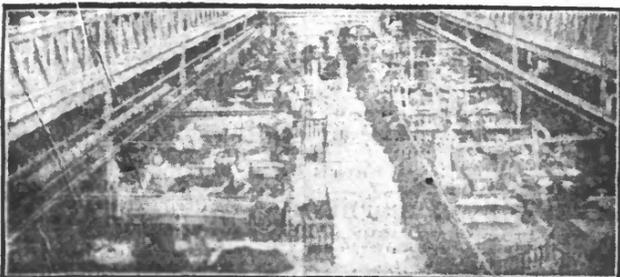
UNE « AS » DE LA MACHINE A COUDRE LES BOUTONS (6.000 EN 8 HEURES)

L'industrie du vêtement, — qui était jusqu'ici une industrie essentiellement familiale, — se transforme.

Celles-ci sont dirigées vers l'atelier de couture, pour être finies et piquées. Des machines conduites par de jeunes femmes, vont y pourvoir.

Le vrai coupeur est le modéleur. Celui-ci découpe avec le plus grand soin un patron.

On est frappé non seulement par la rapidité avec laquelle ces travaux s'effectuent, mais encore par le soin qu'il est permis d'apporter à leur exécution.



UN ATELIER DE PRESSES A VAPEUR

d'une demi-douzaine de tailles pour hommes. Aujourd'hui on en compte vingt-quatre pour les vestons et trente-six pour les pantalons.

Point n'est besoin, cependant, d'un grand effort physique. La machine mue par l'électricité est, aisément mise en action par un simple mouvement du pied.

Le meurtrier de M. Volkow condamné au bagne

Boris Kowarda, le meurtrier du Ministre des Soviets à Varsovie a répondu de son acte devant le tribunal d'exception de cette ville. 23 témoins avaient été cités.

A 15 heures, les dépositions sont closes et le tribunal décide une suspension de séance de trois heures.

On espère toujours que Nungesser et Coll sont encore vivants

Mais les diverses nouvelles reçues à leur sujet sont contradictoires

On continue de recevoir d'Amérique, des nouvelles signalant que les aviateurs Nungesser et Coll sont vivants mais on continue également de recevoir des dépêches infirmant ces nouvelles.

Une bonne nouvelle, un démenti, de nouvelles recherches... Une dépêche de Chicago annonce que M. Wilson, président de la « Salschid Aerial Survey Company » à Grand-Mara, province de Québec, a informé le « Journal » Herald and Examiner, que Nungesser et Coll se trouvaient dans un camp, sur la rive sud de la rivière Saguenay, près de Roso Luna (Québec).

Lumières mystérieuses On manda de Chicoutimi (province de Québec), à l'agence « Reuter » : De nouvelles informations suivant lesquelles les lumières mystérieuses ont été aperçues l'autre soir dans les montagnes, dans le nord-est de la rivière Saguenay, ont été reçues à Chicoutimi. Ces observations émanent d'observateurs employés par les propriétaires de forêts, dans la région où les lumières ressemblaient à des rayons de projecteur et provenaient d'un point plus proche de Chicoutimi que les premiers signaux envoyés par Nungesser et Coll. Les observateurs ne peuvent donner aucune autre explication de ces signaux lumineux.

Des centaines d'hommes participent aux recherches

M. J. S. Chalmers, rédacteur en chef du « Chronicle Telegraph », a télégraphié que d'après les résultats de ses recherches effectuées sur place, il est possible que les signaux mystérieux perçus au nord de la ville de Saguenay, dans la province de Québec, aient été envoyés par Nungesser et Coll et que l'ordre de leur recherche soit plus proche de Chicoutimi que les premiers signaux envoyés par Nungesser et Coll. Les observations ne peuvent donner aucune autre explication de ces signaux lumineux.

Sérieuse raison pour espérer Le gouvernement refuse de révéler la source de la grande nouvelle, mais il affirme qu'elle est assez sérieuse pour justifier une action immédiate et effective.

Il est sûr d'autre part, que le gouvernement a reçu un message du fondé de pouvoir de l'une des grandes usines de pâte à papier de la région, mais celui-ci tient à ce que ni son nom ni celui de sa firme ne soient publiés avant la fin de l'enquête. On a cru tout d'abord que les mystérieux signaux étaient des fusées, mais on pense maintenant que les aviateurs ont pu fabriquer eux-mêmes leurs signaux et les lancer au moyen de revolvers.

Les pessimistes font remarquer qu'il peut s'agir d'appels lancés par quelque membre d'une équipe d'arpenteurs, égaré; mais le gouvernement a formellement déclaré qu'aucune équipe de ce genre ne se trouvait actuellement dans la région, d'où les signaux de détresse ont été signalés.

Les informations reçues jusqu'à présent sont maigres et sujettes à exagération dans un sens ou dans l'autre. Mais le fait que le gouvernement a décidé d'organiser des recherches par air et par terre, est une sérieuse raison pour espérer.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

UN ASPECT DE LA GUERRE FUTURE



DES TANKS ANGLAIS « MORRIS-MARTEL » A 2 HOMMES, EN EXERCICES DANS UNE FORÊT PRÈS D'ALDERHOY

Un "prince russe" émit pour 1.600.000 francs de "chèques"

La Cour d'Appel de Douai l'a condamné à 8 mois de prison

Portant beau, d'une élégance raffinée et d'un commerce agréable, mais seulement en apparence, l'ex ou le pseudo prince russe Elie Wisotzki était venu de Londres à Paris-Plage qu'il savait être un lieu aimable, plein de ressources et d'agrément.

Le bénéfice du sursis enlevé à l'aigrefin L'aventure est son épilogue devant le tribunal correctionnel de Montreuil-sur-Mer. L'aigrefin se vit condamner à 8 mois de prison avec sursis à 250.000 francs d'amende qui font, les décimes ajoutés, une amende très élevée de un million, environ.

Le plus jeune maire de France C'est M. Gabriel AZAM, qui vient d'être élu Maire de Neufourenli (Manche) et qui n'est âgé que de vingt-six ans.

La démission de M. Renaudel de la C. A. P. Socialiste Dans une lettre qu'il vient d'adresser à la Commission administrative permanente du Parti socialiste, M. Renaudel annonce qu'il est impossible, après l'ordre du jour voté mercredi et qui le visait, de conserver ses fonctions dans cet organisme.

La réglementation de l'importation du charbon pour parer au chômage de nos mineurs M. André Tardieu a reçu, jeudi matin, le bureau fédéral de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol, M. Charles Baron, président de la commission des mines de la Chambre, assisté à l'entretien. Le ministre a exposé à la délégation la politique charbonnière du gouvernement. Il a précisé notamment :

Confirmation, explication et protestation M. Renaudel a adressé sa lettre de démission à M. Paul Faure. Elle constitue à la fois une confirmation, une explication et une protestation.

La Commission des Mines approuve l'exposé de M. Tardieu La Commission des Mines de la Chambre, réunie dans la journée sous la présidence de M. Charles Baron, a adopté un ordre du jour faisant siens les termes de l'exposé fait par M. Tardieu le matin au bureau de la Fédération des Travailliers du Sous-Sol. Elle approuve, dans les termes où elles ont été formulées, les conclusions de ses mesures, prises par le gouvernement.

L'importante affaire de fraude de lait de la région d'Arras

Un gros agriculteur, maire de sa commune, s'y trouve inculpé

La constatation du "mouillage" M. Caron, inspecteur des fraudes, dont l'activité et la conscience professionnelles sont dignes d'éloges, tombait inopinément chez un laitier de l'arrondissement de Béthune où il constatait une fraude de mouillage de lait. Le marchand de lait qui n'avait rien à se reprocher, se défendit avec énergie et ne put qu'indiquer que le mouillage ne pouvait provenir que de son fournisseur, en l'occurrence une Société de Fermiers. Sur commission rogatoire du Parquet de Béthune, qui s'était emparé de l'affaire, M. Caron ne devait pas tarder à se rendre dans la région, pour se livrer à des recherches de fraude chez les distributeurs de lait. Ceux-ci, comme le vendeur de la région de Béthune, arguèrent de leur innocence, mais déclarèrent que le lait qui se vendait dans une ferme leur avait apparu de mauvaise qualité et qu'ils avaient déjà fait part de leurs réclamations au producteur.

L'analyse Selon la règle, les prélèvements gagnèrent la Préfecture et de là la station Agronomique pour l'analyse où les bouteilles arrivèrent avec une étiquette portant seulement un numéro d'ordre sans autre indication. Ce service départemental, qui est dirigé avec science par M. LEFORT, chimiste distingué, se livra à des recherches et donna les indications scientifiques au service de la répression des fraudes.

De 40 à 65 % d'eau ! Sur les nombreux prélèvements effectués le même jour sur la livraison quotidienne de la ferme incriminée, voici, édifiantes, les proportions véritablement formidables qui atteignent des chiffres records. On a trouvé : 40 % à 41 % plus 45 %, puis 61 %, 62 % et même 65 % d'eau. Sur la quantité habituellement fournie, soit environ 350 à 400 litres de lait par jour, la proportion de mouillage varié de 40 à 65 %. Ces chiffres sont d'une exactitude incontestable et ne peuvent mentir.

Les mesures sévères s'imposent Si nous tenons à édifier nos lecteurs sur les fraudes nombreuses commises sur le lait, nous indiquons les chiffres précis au rapport de la répression des fraudes et du Laboratoire de la Station Agronomique. En l'année 1925, sur un nombre de 273 échantillons de lait examinés, 105 furent considérés comme produits falsifiés.

La démission de M. Renaudel de la C. A. P. Socialiste (LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

La réglementation de l'importation du charbon pour parer au chômage de nos mineurs (LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Confirmation, explication et protestation (LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

La Commission des Mines approuve l'exposé de M. Tardieu (LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

UN EXEMPLE UNIQUE de dévouement

Un ménage sans enfants d'Aubers a élevé 30 enfants dont 24 de l'A.P.

(DE NOTRE ENVOI SPECIAL) Les exemples de dévouement ne sont certes pas rares dans notre généreuse région du Nord. En est-il cependant qui puissent être comparés à celui donné par cet humble ménage d'Aubers, près de Fourmes, que nous venons de visiter ? Privés de descendance un modeste tailleur de village et sa femme, les époux Jules Castel-Vanderlynde, tous deux septuagénaires, bien connus dans la contrée pour leur bon cœur et leur dévouement, ont élevé, en effet, depuis leur mariage, en 1894, 30 enfants d'autrui, dont 24 petits orphelins et abandonnés de l'Assistance Publique.



Les époux Castel-Vanderlynde, d'Aubers, avec les trois derniers enfants qu'ils ont recueillis

Est-il dans notre région, et même en France, un ménage qui puisse se glorifier d'un tel sacrifice ? Nous ne le croyons pas !

Père et mère de famille nombreux par dévouement

C'est dans la petite maison de briques rouges, reconstruite après la guerre, qu'ils habitent au milieu de la riche campagne flamande, sur la route d'Aubers à Laventie, que nous trouvons ceux que nous cherchons, les époux Castel, père et mère de famille nombreuse par dévouement. Ce n'est pas le père Castel qui nous a signifié son cas si intéressant. Il est bien trop modeste pour cela. C'est par hasard que nous avons appris le fait.

Trente enfants peuvent nous dire "Papa" "Maman" —Où, Monsieur, nous dit M. Castel, c'est bien vrai. Nous n'avons malheureusement jamais eu d'enfants, mais 30 personnes de tous âges peuvent maintenant, au soir de notre vie, nous dire « Papa » « Maman ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)